

MAIRIE DE FAVERGES-SEYTHENEX

Délibération n°Del-2018-IV-90 de la séance du Conseil Municipal du 22 mai 2018

TARIFS DES TEMPS PERISCOLAIRES APPLICABLES AU 01 SEPTEMBRE 2018

COTISATION ANNUELLE	MONTANT
1 enfant inscrit à l'une des activités des temps périscolaire	6,44 €
2 enfants d'une même famille inscrits à l'une des activités des temps périscolaire	10,73 €
3 enfants et plus d'une famille inscrits à l'une des activités des temps périscolaire	12,91 €

RESTAURATION SCOLAIRE			
ABONNEMENTS 1, 2, 3 ET 4 JOURS			
A compter du 1 ^{er} sept. 2017	1 enfant fréquentant le service de restauration	2 enfants fréquentant le service de restauration	3 enfants et plus fréquentant le service de restauration
Prix du repas	4,21 euros	4,02 euros	3,60 euros
ABONNEMENT 4 JOURS AVEC REDUCTION (selon conditions)			
Quotient familial inférieur à 620	2,78 euros	2,51 euros	2,32 euros
Quotient familial compris entre 621 et 800	3,20 euros	3,00 euros	2,78 euros
ABONNEMENTS 1, 2, 3 ET 4 JOURS pour les enfants des Communes Extérieures			
Prix du repas	4,36 euros	4,15 euros	3,72 euros
TICKETS OCCASIONNELS (vendus à l'accueil de la Mairie de Faverges)			
Ticket à l'unité		5,20 euros	
Carnet de 11 tickets (dont 1 gratuit)		52,00 euros	
INSCRIPTION AVEC UN PAI			
Prix par jour de fréquentation		1,54 €	

<i>Tarif pour accueil périscolaire:</i>			
Tarifs Forfaitaires	MATIN	FIN DE MATINÉE (mercredi)	SOIR (avec collation)
Quotient Familial ≤ 620	1,52 €uros	1,52 €uros	2,31 €uros
Quotient Familial de 621 à 800	1,63 €uros	1,63 €uros	2,43 €uros
Quotient Familial >800	1,73 €uros	1,73 €uros	3,12 €uros
<i>Tarif pour les garderies:</i>			
Tarifs Forfaitaires	MATIN	SOIR (avec collation)	
Passage	1,73 €uros	3,12 €uros	